

Communiqué de presse : 20 mars 2012

ADAMAS CONSOLIDE SON OFFRE AUX ENTREPRISES : DEUX NOUVEAUX ASSOCIES EN DROIT BANCAIRE

Afin de répondre à la demande croissante de ses clients dans le domaine du droit bancaire, ADAMAS cabinet d'avocats renforce ses équipes et accueille deux nouveaux associés, Dominique Doise et Valérie Mayer, au sein du département droit des affaires économiques à Paris.

Les arrivées de Dominique Doise et de Valérie Mayer portent désormais à 10 le nombre d'associés au sein du département des affaires économiques. Leur expertise commune permet à Adamas de consolider son offre dans les domaines du financement de projets et du droit bancaire. Ce tandem, qui travaille ensemble depuis de nombreuses années, sera tout particulièrement dédié au droit bancaire : opérations de financement, engagements par signature, contentieux bancaire, réglementation bancaire et financière.

“L'expérience de premier plan de Dominique Doise et de Valérie Mayer, avocats rompus à la pratique du financement et du droit bancaire, apporte à nos équipes tout le renfort nécessaire pour compléter notre offre et asseoir notre image de marque d'acteur incontournable du droit des affaires” commente Barbara Bertholet, responsable du pôle Affaires Economiques.

Dominique Doise souligne pour sa part : *« Nous retrouvons chez les associés du cabinet le même esprit d'entreprise et le même sens du service que nous partageons, Valérie et moi, depuis de nombreuses années. Avoir les mêmes valeurs a été déterminant dans notre choix ».* *« Le projet de développer un pôle dédié au droit bancaire, en parfaite synergie et complémentarité avec les autres branches du cabinet, a également été un argument de poids en faveur d'Adamas »* complète Valérie Mayer.

Plus d'informations :

Dominique Doise

Avocat au barreau de Paris depuis 1972, Dominique Doise, spécialiste en droit économique, est titulaire d'un diplôme d'études approfondies de droit des affaires et également lauréat de droit commercial de la faculté de droit et de sciences politiques de Strasbourg. Né au Royaume Uni et ayant étudié à Londres, il possède une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Contacts Presse :

Sophie Renard – s.renard@eliott-markus.com / 04 81 91 99 02 / 06 62 01 05 53
Guillaume Tricard – g.tricard@eliott-markus.com / 01 53 41 41 84

(Dominique Doise – Suite)

Après un début de carrière en tant que collaborateur au sein du cabinet H. Monneray puis Slaughter & May, il co-fonde en 1980 le cabinet Doise et Coutard dont il sera associé pendant 11 ans. Il entre comme associé à l'Asa en 1991, puis chez Bignon & Lebray à la suite de la fusion partielle de ces deux cabinets. En 2003, il devient l'un des fondateurs du cabinet Alérion, qu'il quitte aujourd'hui pour rejoindre Adamas, au sein duquel il appliquera son expertise approfondie de droit bancaire, en contentieux et en conseil et rédaction d'actes pour le financement de projets et d'opérations de *trade finance*, ainsi qu'en droit commercial et arbitrage.

Valérie Mayer

Valérie Mayer a prêté serment au Barreau de Paris en 1997. Diplômée d'un DEA de Droit du patrimoine privé de la faculté de Paris I Panthéon-Sorbonne, elle débute sa carrière au sein du cabinet Bernard-Hertz-Béjot à Paris, avant de rejoindre pendant un an le cabinet New Yorkais Cravath, Swaine & Moore pour lequel elle collabore au sein du département contentieux. Elle devient ensuite collaboratrice chez Bignon Lebray aux côtés de Dominique Doise qu'elle suit en 2003 pour participer à ses côtés à la création cabinet Alérion où elle devient Of Counsel en 2010. Dans la continuité de leur association, elle rejoint donc aujourd'hui Adamas où elle appliquera son expérience reconnue en matière de contentieux judiciaire et arbitral ainsi qu'en conseil dans les domaines, entres autres, du financement de projets, du droit bancaire, des procédures collectives et du droit commercial.

A propos d'ADAMAS (<http://www.adamas-lawfirm.com>)

ADAMAS allie une double culture publique et privée, nationale et internationale, et intervient auprès de clients institutionnels, groupes français et étrangers, entreprises privées et publiques, organismes publics et des collectivités territoriales.

Créé en 1969 et implanté à Lyon, Paris, Bruxelles, Pékin et Shanghai, ADAMAS compte 60 avocats dont les compétences s'expriment aux confluent du droit des affaires et du droit public : contrats publics, marchés publics, concessions, PPP ; aménagement et urbanisme ; immobilier et construction ; contentieux et procédures collectives ; concurrence et distribution ; droit des sociétés et fusions acquisitions ; droit bancaire ; propriété intellectuelle et IT ; environnement ; énergie ; santé et pharmacie.

Contacts Presse :

Sophie Renard – s.renard@eliott-markus.com / 04 81 91 99 02 / 06 62 01 05 53

Guillaume Tricard – g.tricard@eliott-markus.com / 01 53 41 41 84